

25 mars 2020

Chers membres de la Coop,

Ce lundi, le gouvernement du Québec a désigné la Coopérative Régionale d'électricité et les autres réseaux de distribution d'électricité comme étant des services essentiels.

Compte tenu des circonstances exceptionnelles entourant la COVID-19, nous avons pris certaines mesures pour assurer votre sécurité et celle de nos employés ainsi que la continuité du service d'électricité.

Depuis le 24 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre :

- Les monteurs de lignes, employés d'entrepôt et d'achats sont assignés à résidence sauf sur appel pour les pannes, les urgences ainsi que pour les tâches pouvant être exécutées en télétravail.
- Les employés administratifs sont en travail sur place appliquant la distanciation sociale qui s'impose et en télétravail.
- Le bureau de la Coopérative demeure fermé à la clientèle et tout visiteur.
- Tous les travaux d'entretien du réseau et les travaux planifiés sont suspendus.
- Toutes les activités non essentielles sont abandonnées.
- Les charges d'intérêts sont suspendues pour tous les comptes, SAUF pour les comptes à risques et les comptes juridicisés, jusqu'à une déclaration de fin de cette mesure par Hydro-Québec ou une décision du conseil d'administration.
- Les interruptions de courant sont suspendues pour l'ensemble des comptes, SAUF pour les comptes à risques et les comptes juridicisés.
- Les versements égaux pour les comptes dont le solde créditeur est équivalent à un mois de paiement sont annulés sur demande. *Vous devez faire votre demande à [info@coopsjb.com](mailto:info@coopsjb.com).*
- La production des factures est maintenue selon le calendrier en place.
- La Coopérative envisage de racheter les parts privilégiées de l'année 2016 pour un montant total d'environ 2,1 M\$ d'ici les prochains mois.

Soyez assurés que nous déployons tous les efforts possibles dans le présent contexte pour maintenir la qualité de notre service à la clientèle.

Nous ferons des mises à jour régulières sur notre site Web, notre page Facebook et le portail pour les membres. L'Info Coop permettra également de maintenir la communication avec vous, chers membres. Voici les moyens de nous contacter : **prioritairement** [info@coopsjb.com](mailto:info@coopsjb.com) ou 450-467-5583 / 1-800-267-5583.

Collectivement nous serons heureux d'avoir appliqué toutes les mesures de prévention relatives à la COVID-19. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Ça va bien aller,



*L'équipe de votre Coop*

## Le PORTAIL POUR LES MEMBRES ? Qu'est-ce que c'est ?

Voici, c'est :

- o La façon la plus rapide pour recevoir vos documents de la Coop (factures, renouvellement MVE, T4A et Relevés 1)
- o La possibilité de les consulter en tout temps
- o Sécuritaire
- o Écologique
- o Simple d'utilisation

### INTÉRESSANT n'est-ce pas ?

3 étapes toutes simples :

1. Allez au [www.coopsjb.com](http://www.coopsjb.com)
2. Cliquez sur cette icône
3. Procédez à votre inscription



#### N'hésitez plus et inscrivez-vous !

- o Vous contribuez à faire de votre Coop une entreprise plus verte.
- o Vous contribuez à réduire les coûts d'expédition des documents par la Coop et ainsi, **moins de dépenses pour la Coop = Plus de ristournes pour ses membres.**

Votre numéro de compte se trouve sur votre facture. Plus d'une facture ? Une seule inscription suffit pour avoir accès à tous vos comptes.

Règle pour le mot de passe :  
**Minimum 8 caractères, dont au moins 1 Majuscule, 1 Minuscule, 1 chiffre et 1 symbole**

**Exemple : Portail472\$**

## INSCRIPTION

### NOUVELLE INSCRIPTION?

Veuillez fournir les informations suivantes :

Nom

Prénom

Numéro de compte ?

Adresse courriel

Mot de passe ?

Validation du mot de passe

**S'INSCRIRE**

Des questions ?  
[Info@coopsjb.com](mailto:Info@coopsjb.com)

**RAPPEL** Notre collecte d'informations sur l'amélioration de l'efficacité énergétique est toujours en ligne  
<https://form.jotform.com/200555604337249>